

CONSEIL DE PROMOTION N°2

CONSEIL DE PROMOTION N° 2 DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES 2021/2022

Le conseil de promotion s'est tenu ce jour sur l'établissement de Lyon, en présence des chefs d'établissements de l'équipe de direction de l'ENFiP, des représentants des chargés d'enseignement et des représentants des organisations syndicales.

Le Président, Michel Ramir, a ouvert la séance. Il a tenu à se féliciter du nombre toujours croissant de stagiaires à revenir en présentiel.

Les OS ont lu leurs déclarations liminaires (la nôtre est jointe au compte rendu).

Suite à la lecture des déclarations liminaires, Michel RAMIR indique qu'il trouve que la grande majorité des questions soulevées est intéressante et mérite d'être discutée.

Cependant, l'organisation d'un Conseil de Promotion un lundi engendre des difficultés de préparation entre élus. Michel RAMIR reconnaît cette erreur et veillera à ne plus reconvoquer un Conseil de Promotion un lundi.

L'organisation de la scolarité :

☛ La CGT Finances Publiques dénonce le côté très anxiogène de cette formation et les risques psychosociaux que cela peut entraîner : Démotivation, mise sous pression et sentiment d'être les cobayes de cette formation renouvelée...

Le thème principalement abordé lors de cette séance est la densité extrême du programme renouvelé et l'impact psychologique sur les stagiaires.

Michel Ramir donne raison aux OS. Il nous indique qu'il a mis en place 4 chantiers dont un spécialement dédié à la « Dédensification » du programme, terme qui sera le maître mot de cette séance.

☛ Suite aux bilans et remontées faits aussi bien par les chargés d'enseignements que par les stagiaires, 70 chargés d'enseignements et 30 responsables pédagogiques travaillent sur les thèmes suivants : Dédensification, le rôle de l'enseignant et du responsable pédagogique, les nouveaux outils pédagogiques (numériques) et les évaluations de compétences.

L'objectif principal de l'ENFiP est de faire mieux dès les prochaines promotions. (Michel Ramir reconnaît d'ailleurs que notre promotion essuie les plâtres). L'augmentation de la durée de la formation théorique n'est pas à l'ordre du jour, par contre les matières étudiées doivent être de manière moins approfondie. Il souhaite un allègement du programme. Il reconnaît une longueur excessive des livrables.

Les stagiaires réclament unanimement plus de séances de reformulation par des enseignants différents. Cette demande sera étudiée.

Concernant l'absence de base école ou l'impossibilité de les utiliser quand elles existent, l'Administration reconnaît les dysfonctionnements techniques liés au réseau mais tient à préciser que le professionnalisme ne se limite pas aux bases écoles.

Pour une formation qui se veut professionnalisante, les stagiaires vont arriver dans les services sans avoir pratiqué les applicatifs ... « Nous sommes une école d'application » selon les dires de Michel RAMIR

☛ Les évaluations de compétence : Majoritairement dénoncées par les OS, les évaluations de compétences ont été extrêmement mal vécues par l'ensemble des stagiaires : trop longues, trop de rédactions, questions ambiguës, notions abordées après l'évaluation.

Un des chargés d'enseignement présent reconnaît que les sujets étaient très long. Ils ont d'ailleurs demandé l'allègement de ceux-ci. Leur but n'est, soit disant, pas de mettre en défaut les contrôleurs stagiaires. Le travail de rédaction des sujets est fait en inter établissement. Un cahier des charges est établi. Plusieurs niveaux de vérifications sont effectués. Le sujet est testé en amont par un chargé d'enseignement pour s'assurer de la faisabilité dans les temps impartis et une Commission d'harmonisation est mise en place afin de neutraliser une question si elle a été mal comprise.

CONSEIL DE PROMOTION N°2

La CGT Finances Publiques demande la suppression pure et simple de ces évaluations ; un suivi plus régulier et professionnalisant non sanctionnable, les stagiaires ayant déjà réussi un concours.

Michel RAMIR nous précise qu'il souhaite plutôt s'orienter vers un système de contrôle continu, au risque d'une pression constante pour les stagiaires. Il ne prévoit donc pas la suppression des évaluations.

Les Temps de Travail Autonomes (TTA) : Unanimement réclamés par toutes les OS, l'Administration reconnaît que l'absence de TTA nuit à l'acquisition des compétences et ne donne pas la possibilité aux chargés d'enseignement de proposer du soutien régulier.

☛ À la proposition de la CGT Finances Publiques de l'octroi de 3 TTA par semaine, dont le lundi matin et le vendredi après-midi, Michel RAMIR répond : pas pour les TTA le lundi matin car ça équivaldrait à du temps partiel. On est payés pour 5 jours de travail, pas pour les trajets domicile école. S'il doit y avoir plus de TTA, ce ne sera pas le lundi matin, ce sera pour travailler en semaine.

La situation sanitaire actuelle :

Michel RAMIR insiste sur le fait qu'il faut rester vigilant même si la situation s'améliore. Il ne faut pas baisser la garde, notamment par rapport au port du masque. Il entend les revendications de la CGT Finances Publiques concernant l'allègement des mesures mais souhaite que nous restions vigilants.

Le site de Lyon a annoncé la réouverture des lieux de convivialité au plus tôt, notamment la bibliothèque. Les plexiglas mis en place à la cantine seront enlevés dès la semaine prochaine. Concernant la remise en service des machines à café, ils attendent la venue du prestataire.

Malgré cette amélioration, le problème des stagiaires placés en distanciel perdure. Indépendamment des stagiaires vulnérables, certains groupes, notamment sur le site de Clermont-Ferrand, sont placés d'office en distanciel de part le manque de professeurs disponibles en présentiel. S'ensuit un décrochage massif et un sentiment d'abandon. La direction de Clermont-Ferrand a expliqué qu'elle ne pouvait faire autrement et a promis d'être attentive au problème sans apporter de solution immédiate.

Il a été demandé aux établissements de permettre aux stagiaires placés en distanciel par manque d'enseignant de pouvoir venir suivre le cours à l'ENFiP pour pallier à l'absence de connexion internet.

En conclusion, l'objectif de l'ENFiP est de privilégier une scolarité en présentiel d'où la gestion maladroite des nombreux problèmes liés au distanciel.

Questions diverses :

Concernant la demande de réévaluation de la prime de scolarité, Michel RAMIR insiste sur le fait qu'il s'agit d'une participation et non d'une prise en charge réelle des frais et aucun changement n'est à l'ordre du jour

Pour la proratisation de cette prime pendant notre semaine d'installation (la promotion de l'année dernière a bel et bien été ponctionnée), la réponse reste à venir.

L'ENFiP est en attente de la redescente de la note de cadrage sur le stage probatoire à l'intention des chefs de services. Cette note définit les contours du stage : 35h, congés imposés, etc et doit être strictement appliquée. Certains chefs de services souhaiteraient imposer leurs propres règles, notamment pour les congés. Michel RAMIR insiste sur le fait que les stagiaires dépendent de l'ENFiP jusqu'au 30 septembre 2022 et que les chefs de services n'ont pas le choix que de se soustraire à cette note de cadrage.

La suspension des cours estivale démarrera le 13 juillet au 15 août, le 15 juillet étant un pont naturel. Il nous a été précisé que ces dates ne sont soumises à aucune flexibilité.

Concernant les stagiaires devant intégrer le Service relocalisé SIE de Valence, il a été accordé, à titre exceptionnel, 7 dérogations pour effectuer le stage probatoire sur un autre site, au choix des stagiaires. Pour les 7 restants, ils feront leur stage soit à Valence soit à Montélimar. Il est quand même fantastique de voir qu'à un mois du stage, nombre de stagiaires pour ces services relocalisés ne savent pas encore exactement où ils vont atterrir.

A la demande de la CGT Finances Publiques, une largesse concernant les absences pour « état des lieux » sera envisagée au cas par cas par les responsables de chaque établissement. D'ailleurs, les OS ont réclamé unanimement une fin de scolarité en fin de mois car nombres de stagiaires se voient opposer le « tout mois entamé est dû ». La Direction n'a pas eu l'air émue par cet état de fait. Donc pas de changement prévu cette année.

En conclusion, ce conseil de Promotion a été mieux vécu que le précédent car plus axé sur le dialogue. Cependant, la CGT Finances Publiques restera vigilante sur le sort réservé futures promotions.

Les élus B stagiaires au conseil de promotion.

Johanna MACIS, Didier GUILLAUME, Eve PUCHEU, Guillaume BAUDINIÈRE

